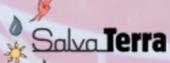


ETUDE SUR LA STRUCTURATION ET LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE AVICOLE INTENSIVE EN GUINÉE

○ Rapport de synthèse

Réalisée à la demande du **MAGEL**

Supervision technique  **EXPERTISE
FRANCE**

Etude élaborée par  **Salva Terra**

Juin 2025



Sommaire

CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE	3
PRINCIPAUX CONSTATS ET RESULTATS DE L'ETUDE.....	3
CONTEXTE ET VUE D'ENSEMBLE DE LA FILIERE AVICOLE INTENSIVE EN GUINEE.....	3
<i>Les différents maillons et opérateurs de la filière.....</i>	3
<i>Les importations actuelles et les règles les régissant</i>	4
<i>La consommation de produits avicoles</i>	5
<i>Les principales contraintes sanitaires et la réglementation existante</i>	6
CARACTERISATION DES CHAINES DE VALEUR POULES PONDEUSES ET POULET DE CHAIR	7
<i>Localisation et catégorisation des éleveurs.....</i>	7
<i>Les autres acteurs de la filière intensive.....</i>	8
<i>Caractérisation technico-économique des élevages avicoles intensifs.....</i>	9
<i>Evaluation des flux de produits avicoles en Guinée.....</i>	11
<i>Mesures et mécanismes d'appui à la filière</i>	12
CARACTERISATION DE LA SOUS-FILIERE ALIMENTS POUR VOLAILLE	13
<i>Principales productions agricoles locales utilisées dans l'alimentation des volailles</i>	13
<i>Structuration de la sous-filière, typologie et localisation des fabricants d'aliment.....</i>	13
<i>Principales contraintes rencontrées par la sous-filière.....</i>	14
<i>Prix et coût de l'aliment.....</i>	15
<i>Estimation des besoins en matières premières</i>	15
<i>Potentialités agricoles pour la fabrication d'aliment</i>	15
POLITIQUES ET MESURES ADOPTEES DANS D'AUTRES PAYS AFRICAINS	16
<i>Bénin : interdiction des importations, planification agricole et structuration de la profession</i>	16
<i>Ghana : des mesures de régulations tarifaires qui peinent à atteindre leurs objectifs</i>	16
<i>Sénégal : une politique protectionniste assortie de nombreuses mesures de soutien</i>	16
<i>Côte d'Ivoire : une taxe à l'importation qui alimente un fonds d'aide à la production avicole</i>	17
<i>Nigéria : interdiction des importations et mesures fiscales favorables aux investisseurs</i>	17
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	18
BILAN DES FREINS ET LEVIERS A LA PRODUCTION LOCALE D'ŒUFS ET DE POULETS DE CHAIR.....	18
<i>Problématiques communes à l'ensemble du secteur avicole intensif.....</i>	18
<i>Analyse spécifique à la sous-filière pondeuses</i>	18
<i>Analyse spécifique à la sous-filière chair</i>	19
BILAN DES FREINS ET LEVIERS A LA FABRICATION LOCALE D'ALIMENTS POUR VOLAILLE	20
<i>Approvisionnement en maïs.....</i>	20
<i>Approvisionnement en protéines animales</i>	20
<i>Approvisionnement en tourteaux.....</i>	20
<i>Fabrication et distribution de l'aliment complet</i>	20
PISTES DE DEVELOPPEMENT ET PERENNISATION DE LA PRODUCTION LOCALE D'ŒUFS ET DE POULETS DE CHAIR.....	21
<i>Stratégies communes à l'ensemble du secteur avicole intensif.....</i>	21
<i>Stratégies spécifiques à la sous-filière pondeuses.....</i>	21
<i>Stratégies spécifiques à la sous-filière chair</i>	21
<i>Autres recommandations transversales.....</i>	21
SOLUTIONS D'OPTIMISATION DE LA FABRICATION D'ALIMENT POUR VOLAILLE.....	22

Cadre de l'étude et méthodologie

Le Projet d'établissement des fondamentaux de la filière avicole en Guinée (PEFFAG), piloté par le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAGEL) avec l'assistance technique d'Expertise France, a pour objectif principal l'augmentation de la production et de la consommation de produits avicoles guinéens, ainsi que le renforcement de la structuration des filières avicoles. Cette étude prospective s'inscrit dans ce cadre et se concentre sur les conditions de développement et de pérennisation de trois sous-filières intensives : poules pondeuses, poulets de chair et aliments pour volaille.

L'étude s'est appuyée sur une revue bibliographique et l'analyse de données secondaires, complétées par trois missions de terrain réalisées en 2024. Celles-ci ont permis la collecte de données primaires selon trois approches principales :

- Des entretiens semi-structurés ont été menés avec les acteurs clés de la filière, incluant des institutions étatiques, des organisations professionnelles et des opérateurs privés. Ces échanges ont permis de recueillir des informations qualitatives et de mieux comprendre les enjeux de la filière.
- Des enquêtes ont été réalisées auprès des aviculteurs (94 éleveurs), des fabricants d'aliment (18 fabricants) et des ménages consommateurs (221 ménages) dans les huit régions administratives de la Guinée. Elles ont permis de collecter des données quantitatives sur les pratiques d'élevage, la production, la consommation et les contraintes rencontrées par les différents acteurs.
- Des visites et observations directes des élevages, unités de fabrication d'aliment et lieux de commercialisation des produits avicoles accompagnent les différents entretiens et enquêtes.

Principaux constats et résultats de l'étude

Contexte et vue d'ensemble de la filière avicole intensive en Guinée

Les différents maillons et opérateurs de la filière

Les élevages de poules pondeuses sont largement prédominants au sein du secteur avicole intensif guinéen. L'élevage de poulet de chair peine quant à lui à décoller. Le marché de la viande de volaille en Guinée est dominé par des imports de poulet congelé à bas prix. A noter l'existence d'un élevage intensif de coquelets (engraissement des poussins mâles des souches de pondeuses), qui constituent un co-produit bien valorisé en Guinée.

Les maillons qui composent la filière sont :

- L'accoupage, qui comprend une production locale de poussins d'un jour ainsi que leur importation ;
- La fabrication ou importation d'aliments pour volaille et leur distribution ;
- L'importation et la distribution de médicaments et autres produits vétérinaires, ainsi que la fourniture de conseils et soins vétérinaires ;
- La distribution d'équipements et matériels avicoles (en partie importés) ;
- La production d'œufs et de co-produits (poules pondeuses de réforme et fientes) ;
- La production de poulets de chair et de co-produits (fientes) ;
- La commercialisation des œufs ;
- L'abattage, transformation et commercialisation des poulets.

L'analyse de la structuration et des dynamiques de la filière avicole intensive fait ressortir les points clés suivants :

- L'existence de plusieurs gros opérateurs économiques, qui présentent un fort niveau d'intégration des différents maillons ;

- La forte part de l'autoproduction d'aliments pour volaille, qui concerne plus de la moitié des éleveurs ;
- Un secteur de la transformation quasi-inexistant, ou très largement informel, qu'il s'agisse de l'abattage-découpe des poulets ou de la transformation des œufs ;
- Des dynamiques importantes aux différents maillons : nouveaux opérateurs/projets qui émergent ; mise en retrait temporaire d'éleveurs ou de fabricants (dans l'attente de conditions plus favorables) ; arrêt pur et simple de l'activité suite aux différentes crises traversées récemment (dont la grippe aviaire de 2022).

Le nombre d'exploitations avicoles intensives est difficile à déterminer. Une partie du cheptel de pondeuses a été décimé par la dernière épizootie de grippe aviaire en 2022, qui aurait frappé environ 20% des aviculteurs.

En 2024, on peut estimer qu'il y a environ :

- 450 éleveurs de pondeuses actifs à l'échelle nationale, avec une moyenne proche de 4 500 têtes par élevage. Ces éleveurs mènent en moyenne une bande par an. Les effectifs seraient de l'ordre de 1,9 million de poules pondeuses.
- 30 éleveurs de poulets de chair actifs, avec une moyenne de 900 têtes par élevage. Ces éleveurs conduisent généralement deux bandes par an, calées sur les fêtes (périodes favorables de vente). Les effectifs seraient de l'ordre de 54 000 poulets de chair.

Les importations actuelles et les règles les régissant

Entrée en vigueur en janvier 2017, la protection douanière du tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO constitue la principale mesure tarifaire ayant un impact sur la filière avicole guinéenne.

Le niveau théorique¹ de taxation cumulée (incluant les autres taxes dont la TVA) pour les différents produits de la filière importés en Guinée se résume comme suit :

Produits de la filière avicole	Vaccins	Œufs à couver Poussins Maïs Aliments pour animaux Couveuses/éleveuses	Tourteaux Farines de poisson	Mayonnaise	Viande de volaille Œufs de conso.
Taux TEC	0%	5%	10%	20%	35%
Taux cumulé	20,75%	25,75%	30,75%	40,75%	55,75%

Figure 1. Taxation cumulée théorique pour chaque catégorie de produits avicoles importés en Guinée depuis des pays hors CEDEAO

Il n'y a pas de mesures non tarifaires spécifiques à l'import d'œufs de consommation ou de viande de volaille congelée en Guinée. Certaines règles s'appliquent en revanche spécifiquement à l'import de poussins. Pour réduire le risque de propagation de la grippe aviaire, le gouvernement guinéen a interdit, en mars 2022, l'importation de poussins d'un jour. Cette interdiction a depuis été levée.

Les importations d'œufs de consommation sont limitées et irrégulières, représentant une faible part du marché national (0 à 3% selon les années). Les volumes financiers sont assez

¹ Il existe un système d'exonération au cas par cas entre opérateurs et services des douanes, pour lequel il n'est pas possible d'avoir d'informations précises.

insignifiants en comparaison de ceux de la filière chair : même au pic de 2021, la valeur des importations d'œufs est près de 150 fois inférieure à celle de viande de volaille.

Bien que les données existantes ne permettent pas de quantifier précisément les importations de mayonnaise, celles-ci semblent avoir significativement augmenté au cours des dix dernières années. Ces imports sont loin d'être négligeables en termes de balance commerciale pour la Guinée, puisqu'ils représenteraient plus de 42 millions de dollars US en 2021 (une valeur 70 fois supérieure à celle des importations d'œufs la même année).

L'import de viande de volaille (essentiellement du poulet congelé en morceau ou entier) augmente depuis les années 2000 pour atteindre 71 000 tonnes en 2022, pour une valeur de près de 88 millions de dollars US. Les imports des Etats-Unis, d'Espagne, du Brésil, de Pologne et d'Italie sont en croissance forte.

La Guinée importe également des œufs à couver (OAC) et des poussins, principalement de trois pays (Belgique, France et Pays-Bas). La Belgique fournit à elle seule 72 à 100% des OAC selon les années. La valeur des imports de poussins de 1 jour a atteint 2,5 millions de dollars US en 2021.

Le maïs fait en Guinée l'objet de flux transfrontaliers peu ou pas contrôlés, donc difficilement quantifiables, associés à des phénomènes de spéculation commerciale.

Les imports de tourteaux, concentrés et compléments sont croissants. Le tourteau de soja, d'origine sud-américaine, est importé via l'Europe, pour une valeur de 1,3 millions de dollars US en 2022.

Les imports de farines de poisson restent faibles et ponctuels.

La consommation de produits avicoles

Il n'existe pas de données statistiques récentes et fiables, à l'échelle nationale, sur la consommation de produits avicoles.

Œufs et ovoproduits

La consommation des ménages enquêtés s'établit en moyenne à 73 œufs par personne et par an². Elle est sensiblement plus élevée en milieu urbain (80 œufs par personne et par an contre 57 en zone rurale).

Les œufs sont principalement achetés sur les marchés, auprès de détaillantes.

Le prix est le premier critère d'achat pour les consommateurs, devant la taille des œufs et leur fraîcheur (date de ponte déclarée par le vendeur). La provenance a peu d'importance pour le consommateur.

Plus de 98% des ménages enquêtés disent ne jamais acheter d'œufs importés (reconnaissables à leur marquage).

Au moment de l'étude en 2024, le prix moyen d'achat d'un œuf à l'unité est de 1 946 GNF (environ 0,21 €), soit 58 400 GNF (6,3 €) l'alvéole de 30 œufs. Des différences de prix sont observées d'une région à l'autre, mais pourraient résulter de déséquilibres temporaires entre l'offre et la demande.

La majorité des ménages guinéens consomment régulièrement de la mayonnaise (plus de 91% des ménages enquêtés).

² Cela peut sembler élevé par rapport aux moyennes communément reportées pour la Guinée, mais l'enquête a été menée principalement dans des zones densément peuplées, proches des zones de production, où la consommation d'œufs est plus forte.

Viande de volaille

La consommation de poulet reste peu fréquente parmi les ménages enquêtés : la tendance majoritaire est de consommer du poulet 1 à 2 fois par mois. La fréquence de consommation est sensiblement plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale.

Le poulet importé (congelé) est le principal type de viande de volaille consommé par les ménages enquêtés, suivi du poulet villageois (poulet « de brousse ») et des poules pondeuses de réforme. Le type de poulet consommé varie fortement en fonction de la zone géographique et du type d'habitat (urbain vs rural).

La plupart des ménages enquêtés (92%) achètent généralement leur poulet au marché. La majorité (69%) achètent plutôt des carcasses entières que des morceaux de poulet.

Dans une large majorité des cas (61% des répondants), l'achat de poulet guinéen reste circonscrit aux fêtes, cérémonies et autres occasions spéciales.

La consommation de poulet à l'extérieur du foyer est très fréquente, notamment en tant que convive chez des parents. Près de la moitié des personnes enquêtées mentionnent une consommation dans les restaurants ou gargotes.

40% des personnes enquêtées placent l'aspect gustatif comme premier critère de choix lors de l'achat de viande de poulet. Les autres critères importants sont le prix et le poids (surtout en milieu urbain), ainsi que la valeur nutritionnelle (surtout en milieu rural). Mode d'élevage (villageois vs intensif) et provenance (pays) sont rarement considérés dans l'acte d'achat.

Le prix moyen de vente au consommateur – tous types de viande de poulet confondus – est de 31 820 GNF par kg (environ 3,40 €/kg), un prix élevé qui reflète l'inflation récente sur le prix du poulet importé ainsi que la forte valeur monétaire des volailles locales. Il varie fortement d'une région à l'autre, allant du simple au double entre Conakry et Nzérékoré.

85% des ménages enquêtés se disent prêts à payer un prix légèrement plus élevé pour du poulet de chair certifié de meilleure qualité.

Les principales contraintes sanitaires et la réglementation existante

La biosécurité des élevages avicoles intensifs est une problématique majeure en Guinée. Le secteur a notamment été frappé par une épidémie de grippe aviaire en 2022 : 111 exploitations (des élevages de pondeuses pour la plupart) auraient été touchées, principalement autour de Coyah ; environ 300 000 pondeuses sont mortes de maladie et 200 000 autres ont été abattues.

Outre la grippe aviaire, les principales pathologies et contaminations qui affectent les élevages intensifs guinéens sont la salmonellose, la bronchite infectieuse et les maladies de Gumboro et de Newcastle. Il faut souligner qu'il n'existe pas, à l'échelle nationale ou régionale, de données de suivi des principales pathologies aviaires.

Les principales faiblesses en matière de biosécurité peuvent être résumées comme suit :

- Des difficultés dans la prévention et la gestion des crises sanitaires (cas de la grippe aviaire en 2022) ;
- La récurrence des échecs vaccinaux ;
- Le faible accès des éleveurs aux informations sanitaires ;
- La faible ou non application des mesures sanitaires préconisées.

La réglementation actuelle est globalement peu applicable et/ou non appliquée, notamment en raison d'une faible prise en compte du contexte guinéen (part du secteur informel, par exemple) et des moyens et compétences disponibles dans le pays.

Caractérisation des chaînes de valeur poules pondeuses et poulet de chair

Localisation et catégorisation des éleveurs

Historiquement, l'aviculture intensive, essentiellement tournée vers la production et la vente d'œufs, s'est développée là où se situe la demande, en périphérie des centres urbains, notamment autour de Conakry et des principales villes régionales (Labé, Kankan, Nzérékoré, Mamou), et des centres miniers tels que Boké ou Siguiri.

En l'absence de recensement exhaustif des élevages avicoles intensifs, il n'est pas possible de les localiser précisément.

On peut distinguer 4 catégories d'éleveurs de pondeuses d'après la taille des effectifs. Certains d'entre eux combinent l'élevage de pondeuses avec celui de poulets de chair ou de coquelets, mais cela reste globalement rare.

Type et proportion	Effectifs (pondeuses)		Autres volailles
	Fourchette	Moyenne	
PP1. Très gros éleveurs (2-3%)	> 15 000	34 000	Rares. Généralement spécialisés dans l'élevage de pondeuses
PP2. Gros éleveurs (25%)	5 000 à 15 000	9 400	Quelques éleveurs également impliqués dans la production de poulets de chair à large échelle
PP3. Moyens éleveurs (55%)	1 000 à 5 000	1 800	Rares. Quelques ateliers de poulets de chair ou coquelets complémentaires
PP4. Petits éleveurs (18%)	< 1 000	800	Idem PP3

Figure 2. Catégories d'élevages intensifs de poules pondeuses en fonction de leurs effectifs

On peut également distinguer 4 types d'éleveurs de poulet de chair d'après la taille des effectifs et la combinaison ou non avec d'autres élevages de volaille :

Type et proportion	Effectifs (poulets)	Autres volailles	Description
PC1. Gros éleveurs (7%)	> 2500	Pondeuses, avec des effectifs considérables (> 10000 têtes)	Entrepreneur combinant élevage de pondeuse et chair à large échelle (= PP2)
PC2. Moyens éleveurs, spécialisés chair (29%)	1200 à 2500	Pour certains, combiné avec des élevages conséquents de coquelet (1500 têtes)	Elevage spécialisé dans la production de viande de volaille
PC3. Moyens éleveurs chair + pondeuses (7%)	450	Pondeuses, avec des effectifs moyens (1000 têtes)	Atelier de chair complémentaire à celui de pondeuse, plus important (= PP3)
PC4. Petits éleveurs (57%)	100 à 500	Aucune sauf quelques très petits élevages de coquelet ou d'autres volailles (canards, pintades, etc.)	Petit élevage en période de démarrage ou d'essai

Figure 3. Catégories d'élevages intensifs produisant du poulet de chair en fonction de leurs effectifs

Les autres acteurs de la filière intensive

Les élevages de reproducteurs, couvoirs et importateurs de poussins

L'élevage de reproducteurs reste peu développé en Guinée en raison de fortes contraintes à la fois techniques et économiques.

Le pays compte 5 couvoirs en activité en 2024. La production locale de poussins d'un jour était inférieure à 3 millions de poussins en 2023. Elle est actuellement bien en-deçà de la capacité installée, qui est estimée à près de 17 millions de poussins par an.

La demande en poussins locaux reste limitée en raison i) du faible développement de l'élevage de poulet de chair et ii) de la préférence des éleveurs pour les poussins importés d'Europe. On observe néanmoins des investissements importants dans ce secteur au cours des dernières années.

La plupart des couvoirs actuellement en opération importent des œufs à couvrir. Ils se limitent donc aux activités d'incubation et éclosion des œufs pour la production de poussins.

Outre la faiblesse de la demande, les couvoirs locaux doivent font face à des défis concernant les sources d'énergie (électricité), la qualité de l'eau, l'accès difficile aux vaccins et le manque de compétences locales.

On trouve 4 principaux importateurs de poussins d'un jour, dont au moins deux avaient des projets de mise en place de nouveaux couvoirs en 2024.

Les fabricants et fournisseurs d'aliment

Cf. infra.

Les fournisseurs de produits vétérinaires et de matériel avicole

La Guinée dépend de l'extérieur pour son approvisionnement en produits vétérinaires (Europe, mais aussi Sénégal et Mali).

La filière compte actuellement une dizaine d'importateurs enregistrés auprès de la DNSV, dont 6 en opération, qui totalisent une quarantaine de points de vente à travers le pays, avec une forte concentration sur le Grand Conakry.

Les distributeurs de produits de santé animale sont globalement bien connectés avec le réseau de vétérinaires (privés et publics).

Les importateurs et fournisseurs de produits vétérinaires ont subi une baisse significative de leur chiffre d'affaires après la crise sanitaire de 2022. Ils sont également confrontés à une inflation élevée sur les produits importés. Il existe à leur niveau un risque important de rupture d'approvisionnement en cas de manque de trésorerie.

Les vétérinaires, techniciens et autres prestataires de service

Le nombre actuel de vétérinaires opérationnels à travers le pays diffère selon les sources. Il est probablement inférieur à une centaine en 2024.

Le suivi sanitaire des élevages est souvent assuré par des techniciens plus ou moins spécialisés en aviculture.

D'autres prestataires de services existent, avec des qualifications et compétences variables en matière d'aviculture intensive, tels que des cabinets ou consultants privés qui offrent des services de formation et d'appui-conseil.

Les opérateurs de l'aval de la filière

Il y a dans l'ensemble un nombre limité d'intermédiaires entre les producteurs d'œufs et les consommateurs finaux. Il n'y a aucune activité industrielle de transformation des œufs en Guinée.

L'abattage des poules pondeuses de réforme, comme celui des poulets de chair et coquelets, reste en grande partie informel. La majeure partie des volailles est vendue en vif.

Les organisations socioprofessionnelles du secteur avicole

Les organisations socioprofessionnelles du secteur avicole guinéen sont nombreuses mais relativement peu coordonnées entre elles, même si des actions conjointes de plaidoyer ont pu avoir lieu dans le passé auprès des autorités.

En dehors de certaines formations, la plupart des OP n'offrent pas encore de services concrets à leurs membres tels que l'achat collectif d'intrants ou la commercialisation groupée des produits.

Les organisations socioprofessionnelles nationales ne sont pas toujours représentatives des différents types d'aviculteurs, particulièrement ceux installés dans l'intérieur du pays (plus de 40% des éleveurs enquêtés ne sont affiliés à aucune d'entre elles).

Au niveau local, il existe diverses coopératives et groupements d'intérêt économique (GIE), plus à caractère économique que syndical, qui restent à mieux identifier et dénombrer.

Les structures de pilotage, d'appui et d'encadrement

DNAPA : ses interventions dans le secteur avicole se limitent essentiellement aux programmes de développement qu'elle coordonne pour le compte des PTF, en particulier la FAO.

DNSV : il n'y a pas de stratégie nationale vétérinaire dédiée à l'aviculture, ni de législation adaptée à l'aviculture intensive, ce qui limite la capacité d'intervention de la DNSV. Ses démembrements manquent de moyens pour leurs missions de surveillance et contrôle des maladies animales, sensibilisation et formation des éleveurs, contrôle de la qualité des produits vétérinaires vendus aux éleveurs.

DRAE et DPAE : l'appui des services étatiques aux aviculteurs est extrêmement limité, notamment en raison du manque de moyens humains, financiers et logistiques. Les agents affectés dans les postes d'élevage font bien souvent de la prestation de services payante aux éleveurs.

Structure de recherche-enseignement : l'IRAG n'a pas mené de travaux récents concernant spécifiquement le secteur avicole. Le système de formation de techniciens de l'élevage repose sur deux instituts supérieurs, quatre instituts techniques et un centre de formation spécialisé.

Laboratoire vétérinaire : le LCVD manque de moyens humains et matériels, ce qui ne lui permet pas de couvrir toutes les maladies aviaires. Il reçoit peu de prélèvements venant des élevages avicoles. Il dispose d'équipements et de réactifs sur le volet santé animale, mais pas pour l'analyse des aliments.

Caractérisation technico-économique des élevages avicoles intensifs

Ancienneté des exploitations : les élevages enquêtés ont une ancienneté très variable, avec des installations datant de 1989 à février 2024. Plus de la moitié des éleveurs se sont installés entre 2011 et 2020.

Infrastructures disponibles : la majorité des éleveurs disposent de lieux de stockage pour les produits finis et les intrants. Plus de la moitié ont leur propre atelier de fabrication d'aliments. Environ un quart des éleveurs de poules disposent d'une poussinière, contre la moitié des élevages de chair.

Bâtiments et équipements : la plupart des élevages sont au sol, avec des bâtiments semi-ouverts et grillagés. Les bâtiments en parpaings (ciment) sont majoritaires, et l'orientation des bâtiments est généralement jugée satisfaisante. La distribution des aliments se fait manuellement dans la plupart des cas.

Financement : le niveau médian d'investissement initial est d'environ 75 millions GNF (7 800 €). Il est généralement plus modeste en poulet de chair qu'en poule. Les fonds proviennent principalement de l'épargne des éleveurs, avec des contributions mineures de prêts familiaux et bancaires.

Formation des éleveurs : la moitié des chargés de production des élevages de poules ont une formation technique ou vétérinaire.

Accès au foncier, à l'eau et à l'électricité : la majorité des éleveurs sont propriétaires de leurs terrains. L'eau provient principalement de forages ou de puits, et moins de la moitié des élevages sont connectés au réseau électrique.

Génétique et renouvellement du cheptel : la race principale élevée en poule est Isa Brown. En poulet de chair, les deux principales races sont Ross 308 et Cobb 500. 48% des éleveurs enquêtés s'approvisionnent en poussins de 1 jour auprès des couvoirs locaux, 39% achètent des poussins importés et 13% ont recours aux deux types d'approvisionnement. Le prix moyen est de 13 805 GNF (1,45 €) par poussin.

Alimentation : les aliments proviennent majoritairement de l'autoproduction, suivie de l'achat à des fabricants locaux, avec une quantité moyenne d'aliment utilisée de 48,8 kg par poule et 4,2 kg par poulet de chair sur l'ensemble d'un cycle de production.

Suivi technique et santé animale : près de 45% des aviculteurs font appel à un vétérinaire privé pour le suivi sanitaire, et 40 à 45% à un technicien d'élevage (sans diplôme vétérinaire). Les plans de prophylaxie sont souvent non formalisés ou non à jour.

Produits vétérinaires : les éleveurs utilisent principalement des antibiotiques, des vaccins, des désinfectants et des déparasitants. Les principaux vaccins administrés sont contre la maladie de Gumboro, la variole aviaire et la bronchite infectieuse.

Production et commercialisation des œufs : la production moyenne d'œufs est de 2 475 œufs par jour et par élevage, avec un taux de ponte moyen de 59%. Les œufs sont principalement vendus à des grossistes.

Vente des poules réformées : les poules sont vendues en vif, sans pesage, généralement à des grossistes. Le prix moyen des poules réformées est de 36 500 GNF (3,8 €).

Production et commercialisation des poulets : les éleveurs de chair commencent à commercialiser leurs poulets à partir de 53 jours en moyenne, à un poids vif moyen de 1,8 kg et un prix de 25 000 GNF par kg.

Valorisation du fumier : le fumier de volaille est vendu aux producteurs maraîchers, avec une production moyenne de 64 tonnes par cycle en poule, et 4,7 tonnes en poulet. Le prix moyen d'un sac de fumier est d'environ 30 000 GNF (3,2 €).

Performance économique : le produit brut annuel d'un élevage moyen de 4 500 poules poules est légèrement supérieur à 1,4 milliard GNF (près de 150 K€). La valeur ajoutée brute (VAB) est d'environ 180 millions GNF par an (19 K€). Le produit brut annuel d'un élevage de 1 000 poulets avec deux bandes par an est légèrement supérieur à 100 millions GNF (11 K€), pour une VAB estimée à 8 millions GNF (850 €).

Principales contraintes perçues par les éleveurs : elles incluent l'accès à l'électricité, la qualité de l'aliment, la biosécurité des élevages et les difficultés de commercialisation des produits avicoles.

Evaluation des flux de produits avicoles en Guinée

Œufs et ovoproduits

La grande majorité des œufs de poule sur le marché guinéen sont produits localement, dans les élevages commerciaux/intensifs.

Compte tenu des différentes incertitudes sur les chiffres de production nationale, de commerce extérieur et de consommation, le schéma suivant vise à fournir des ordres de grandeur et à indiquer quelques résultats clés : i) la Guinée est autosuffisante en œufs ; ii) les importations et exportations sont actuellement négligeables par rapport à la production nationale ; iii) il n'y a aucune activité industrielle de transformation des œufs ; iv) les importations de mayonnaise représentent des volumes considérables ; v) les pertes semblent importantes.

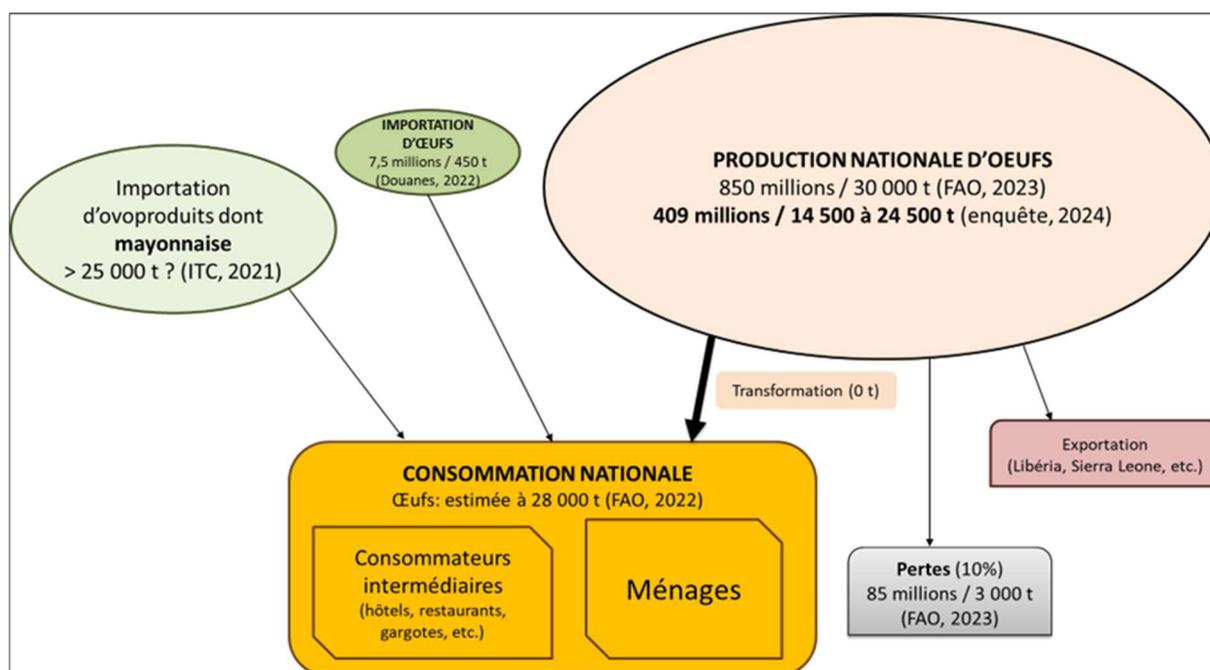


Figure 4. Flux d'œufs et ovoproduits en Guinée

En plus des œufs, la sous-filière génère deux autres produits d'importance économique : i) environ 2 500 tonnes de viande issue des poules réformées ; ii) plus de 25 000 tonnes de fumier par an.

Viande de volaille

La production actuelle de poulet de chair (estimée à 70 tonnes par an) est 1000 fois inférieure aux volumes importés de viande et abats de volaille.

Les élevages traditionnels de volaille dite villageoise fournissent la majorité de la viande de volaille produite par le pays.

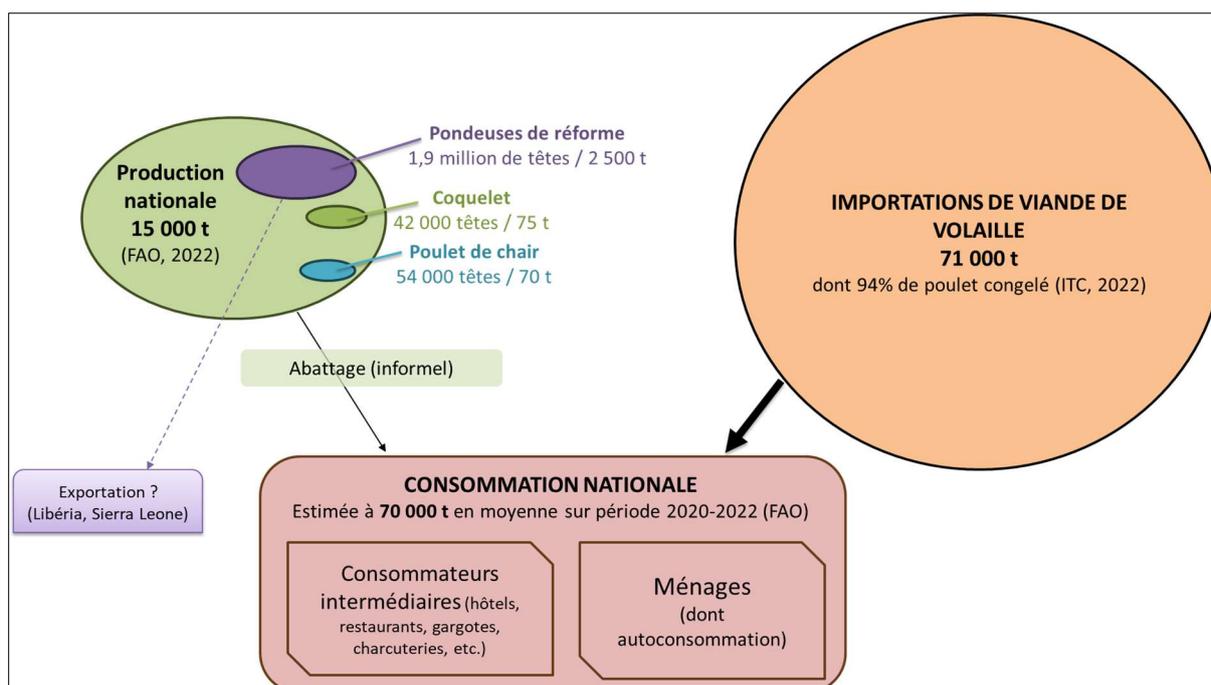


Figure 5. Flux de viande de volaille en Guinée

Mesures et mécanismes d'appui à la filière

Politiques et stratégies actuelles

Le PNIASAN 2018-2025 vise à renforcer la filière avicole en soutenant les couvoirs privés, en améliorant l'accès aux intrants agricoles, en modernisant les infrastructures, en améliorant les pratiques d'élevage et en soutenant la commercialisation des produits avicoles.

Le PRI 2022-2025 ne contient pas de stratégie spécifique pour le secteur avicole.

Initiatives et projets passés ou en cours

Au cours des dernières années, les interventions de l'État dans la filière avicole ont été limitées à la gestion des crises sanitaires.

Outre le PEFFAG, qui cible spécifiquement la filière avicole, plusieurs programmes en cours, tels que le TCP de la FAO, le PDACG, le PADDAMAG et le projet AgriFARM, soutiennent plus ou moins directement les opérateurs du secteur avicole, en particulier ceux de la sous-filière aliment via la production de maïs.

Les dynamiques d'appui à la filière demeurent peu coordonnées les unes avec les autres, bien que l'ensemble des programmes concernés soient mis en œuvre sous l'égide du MAGEL.

Besoins d'appui exprimés par les éleveurs

Les éleveurs plébiscitent les subventions et aides directes, ainsi que la formation sur des aspects de gestion financière. Leurs priorités incluent l'amélioration de la qualité des aliments, la maîtrise de leur prix, le déploiement d'appuis concrets en réponse aux crises sanitaires, le renforcement des mesures de biosécurité et l'accès à des crédits adaptés.

Caractérisation de la sous-filière aliments pour volaille

Principales productions agricoles locales utilisées dans l'alimentation des volailles

Maïs : le principal bassin de production est la région de Kankan, mais on observe des dynamiques de développement de cette culture dans d'autres zones du pays. Les données de la FAO suggèrent une tendance à la hausse de la production, tirée par un accroissement des surfaces récoltées. Même si la production repose essentiellement sur de petits exploitants familiaux, la production commerciale destinée à l'alimentation animale tend à se développer. Un problème majeur réside dans le séchage et la conservation des récoltes, causant des pertes importantes. Pour les fabricants d'aliments, le maïs constitue l'ingrédient principal de la ration. Son prix varie fortement en fonction des saisons. Face aux difficultés d'approvisionnement en maïs de qualité, certains fabricants et aviculteurs investissent dans leur propre production.

Son de riz : Le riz est la principale céréale cultivée en Guinée. Les systèmes de culture sont variés. La production est issue d'exploitations familiales paysannes, qui en auto-consomment une partie. Le décorticage du riz paddy est assuré par de petites unités artisanales, réparties sur l'ensemble du territoire. Le son de riz est moins cher que le son de blé mais sa production saisonnière et les difficultés de stockage et conservation rendent parfois complexe son utilisation dans la ration des volailles.

Tourteau de palmiste : la production de palmier à huile est très saisonnière et se concentre dans deux régions : Guinée Forestière et Guinée Maritime. Co-produit de la trituration, le tourteau de palmiste provient principalement d'une usine située en Guinée Forestière et d'une multitude d'ateliers artisanaux. Il est également utilisé pour les porcins et sa disponibilité est très variable.

Tourteau d'arachide : l'essentiel de la production d'arachide est concentré dans trois bassins, en Basse Guinée, Haute Guinée et Moyenne Guinée. L'unique huilerie du pays, à Dabola, fonctionne à très bas régime. Une très faible part des fabricants d'aliment s'approvisionne en Guinée en raison de l'offre limitée.

Structuration de la sous-filière, typologie et localisation des fabricants d'aliment

La sous-filière repose sur trois maillons principaux : les fournisseurs de matières premières (agriculteurs mais aussi pêcheurs, collectrices de coquillages, entreprises agroindustrielles, etc.), les commerçants assurant l'approvisionnement en matières premières, et les producteurs d'aliments pour volaille, qui se répartissent en 3 catégories distinctes : les fabricants semi-industriels (3 en 2024), les fabricants artisanaux (environ 90) et les éleveurs qui autoproduisent leur aliment (environ 250). Il existe également 2 unités industrielles, non opérationnelles jusqu'à présent et dont l'activité principale est la meunerie.

Les plus gros sites de production d'aliments pour volaille sont concentrés autour de Conakry et Kindia. Les producteurs artisanaux sont répartis sur l'ensemble du territoire, surtout dans les zones périurbaines des villes moyennes.

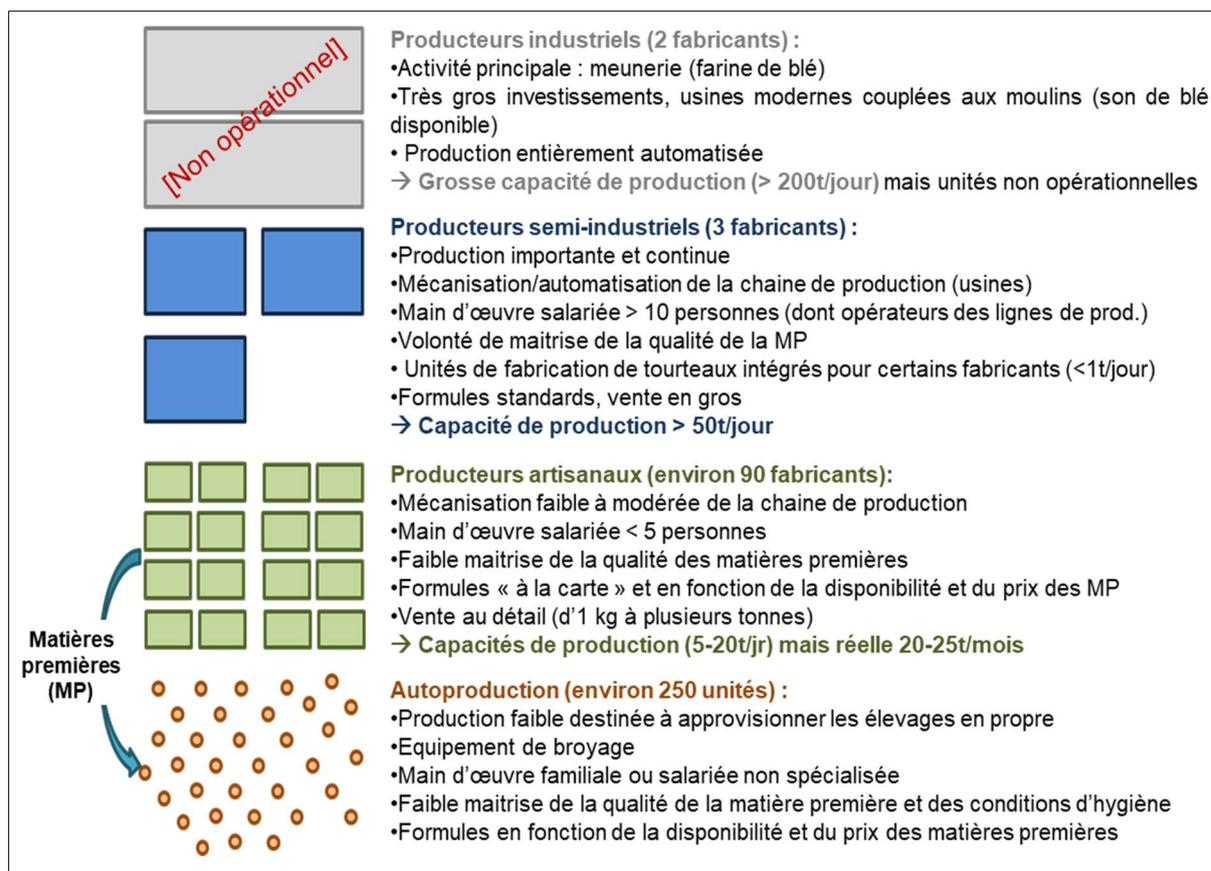


Figure 6. Typologie des fabricants d'aliments pour volaille en Guinée

Principales contraintes rencontrées par la sous-filière

La faible qualité sanitaire de l'aliment est un obstacle important. Les contaminations possibles sont diverses et peuvent se présenter à différents stades de la chaîne de valeur (au niveau des matières premières mais aussi des provenderies elles-mêmes). La sous-filière manque d'outils de contrôle et de traçabilité de la qualité des aliments.

Les fabricants rencontrent des difficultés majeures pour s'approvisionner en matières premières, notamment en maïs, en raison de la faible disponibilité et de la hausse des prix.

La sous-filière est très dépendante des importations pour certains ingrédients des rations, notamment le tourteau de soja et les concentrés, prémix et additifs.

Les débouchés sont structurellement restreints en raison de l'absence d'une industrie du poulet de chair et de la conjoncture actuelle défavorable, marquée par une baisse de la demande suite à l'épidémie de grippe aviaire de 2022.

Bien que globalement satisfaisant, le mauvais fonctionnement du réseau électrique induit des surcoûts de production dus à l'usage de groupes électrogènes.

Le mauvais état du réseau routier contribue à renchérir le prix de l'aliment (coût du transport des matières premières).

La plupart des petits fabricants d'aliment manquent de capacité d'investissement. Une grande partie des opérateurs de la sous-filière ne parviennent pas à financer l'achat de machines et manquent d'espace de stockage pour les matières premières.

L'absence de mécanisme de gestion des risques dans le secteur avicole affecte directement le niveau d'activité et la trésorerie des fabricants d'aliments.

Malgré la création de l'Association des fabricants d'aliments pour animaux de Guinée (AFAPAG) en 2018, le secteur reste peu structuré.

Prix et coût de l'aliment

Pour un aliment complet de ponte, le coût des matières premières est légèrement supérieur à 4 000 GNF par kilo, soit environ 430 € la tonne. Le maïs constitue plus de la moitié de ce coût, suivi des tourteaux (20%) et du poisson (13%).

Au niveau des fabricants artisanaux, le prix de vente au client final se situe entre 4 500 et 5 000 GNF par kilo d'aliment complet. Il est surtout fonction du prix de la matière première et en particulier du maïs. Les marges commerciales actuelles des fabricants d'aliment sont donc très faibles.

Estimation des besoins en matières premières

A partir des données d'enquête (rations types, quantité d'aliment consommée par tête) et des effectifs estimés de poules pondeuses, poulets de chair et coquelets, on évalue les besoins en matières premières comme suit :

Matières premières	Besoin des poules pondeuses (tonnes/an)	Besoin des poulets de chair (tonnes/an)	Besoin des coquelets (tonnes/an)	Besoin total (tonnes/an)	Besoin total (tonnes / jour)
Maïs	55 432	135	134	55 707	153
Tourteau de soja	4 607	11	12	4 631	13
Tourteau d'arachide	4 607	11	12	4 631	13
Protéines animales	9 017	23	25	9 065	25

Figure 7. Estimation des volumes de matières premières essentielles nécessaires à la couverture des besoins du cheptel avicole intensif en Guinée

L'essentiel du besoin vient à l'heure actuelle des élevages de poules pondeuses.

Le maïs est la source énergétique principale de la ration. On estime à 153 tonnes/jour (près de 56 000 tonnes/an) le besoin en maïs pour couvrir les besoins du cheptel guinéen actuel.

Potentialités agricoles pour la fabrication d'aliment

Il n'existe pas de données statistiques fiables en Guinée pour pouvoir correctement estimer la production agricole actuelle.

Les résultats du zonage agro-écologique de la Guinée (ZAEG) permettent néanmoins d'estimer le potentiel agricole en termes de superficies disponibles à l'échelle nationale : en plus des 5,3 millions d'hectares déjà cultivés, la Guinée disposerait d'un potentiel supplémentaire de terres à vocation agricole d'environ 8 millions d'hectares, dont près de la moitié en Haute Guinée.

Même en priorisant des cultures destinées à l'alimentation humaine, la Guinée pourrait largement envisager un doublement de la surface cultivée en maïs grain, et atteindre ainsi une surface annuelle d'environ 1,2 millions d'hectares.

Avec une hypothèse de gain de rendement modéré et en considérant que 60% de la production nationale de maïs grain va à l'alimentation animale, la disponibilité de maïs pour l'alimentation des volailles et des porcs pourrait atteindre 2 160 000 tonnes, ce qui dépasse très largement les besoins actuels du cheptel des élevages commerciaux de volaille.

Politiques et mesures adoptées dans d'autres pays africains

Bénin : interdiction des importations, planification agricole et structuration de la profession

Le Bénin a connu une croissance significative de la production d'œufs depuis les années 2000, passant de 7 200 tonnes à plus de 17 000 tonnes en 2022.

L'interdiction des importations d'œufs de consommation en 2005 a limité la dissémination des épidémies et favorisé la production locale.

Le Plan stratégique de relance du secteur agricole 2008-2015 a soutenu la filière avicole avec des mesures d'appui à la productivité et des programmes de contrôle épidémiologique.

La création de l'Interprofession avicole du Bénin (IAB) en 2011 a facilité la coordination entre les acteurs et l'organisation des circuits de vente.

Malgré des avancées notables, la filière avicole béninoise reste confrontée à des défis tels que la dépendance aux importations de poussins, les fluctuations des prix des matières premières et l'absence de mécanismes d'assurance.

Ghana : des mesures de régulations tarifaires qui peinent à atteindre leurs objectifs

Le Ghana a recentré son activité avicole sur la production d'œufs en raison de la demande croissante et de la concurrence de la viande de volaille importée. La production d'œufs a augmenté, passant de 873,8 millions à plus de 1,23 milliard d'unités entre 2010 et 2023.

En 2013, le gouvernement ghanéen a supprimé les droits de douane sur les principaux intrants de la production avicole, notamment les aliments pour animaux, les médicaments et les vaccins.

Le programme « Planting for Food and Jobs » a été mis en place en 2017 pour accroître la production locale de soja et de maïs, mais a entraîné une augmentation des exportations, réduisant la disponibilité locale. En 2020, une nouvelle réglementation a été adoptée pour encadrer l'exportation du soja et garantir son approvisionnement sur le marché local.

Le gouvernement a également lancé une campagne nationale sur les œufs pour encourager les Ghanéens à manger un œuf par jour.

La dépendance aux importations d'intrants et les fluctuations des prix des matières premières restent des défis majeurs. Les mesures de régulation tarifaire ont eu des effets limités, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la production locale et la disponibilité des intrants.

Sénégal : une politique protectionniste assortie de nombreuses mesures de soutien

Le Sénégal a connu une croissance remarquable de sa production avicole au cours des trois dernières décennies, principalement axée sur le poulet de chair. Entre 2004 et 2020, cette filière a enregistré d'énormes gains de production et de productivité, avec une quantité de viande produite multipliée par 4,5 pour atteindre plus de 120 000 tonnes en 2020.

Le décollage de la production locale de poulet de chair s'est fait à la suite d'une politique résolument protectionniste, initialement déclenchée par le gouvernement sénégalais en réponse à la crise de la grippe aviaire en 2005-2006.

Le gouvernement a pris des mesures drastiques pour protéger le secteur et la population, notamment la fermeture des frontières, un soutien financier de 500 millions de FCFA pour la prévention et la lutte contre la grippe aviaire, et des mesures de biosécurité renforcées.

La commercialisation de la viande de poulet s'est également développée au Sénégal grâce à la mise en place de petites unités d'abattage de faible débit.

Cette politique protectionniste a permis de soutenir la reprise du secteur avicole et a encouragé les investissements locaux. L'interdiction d'importation de la viande de poulet a été maintenue depuis 2005 afin de protéger le marché local.

Côte d'Ivoire : une taxe à l'importation qui alimente un fonds d'aide à la production avicole

La production de poulet de chair en Côte d'Ivoire a connu une croissance significative au cours des dernières décennies, marquée par des phases distinctes de transformation.

En mai 2005, le gouvernement a doublé le prélèvement compensatoire sur le poulet importé, passant de 500 à 1000 FCFA par kilogramme (soit 1,5 €/kg). Cette mesure visait à protéger la filière locale et a effectivement réduit les importations tout en stimulant la production nationale.

En 2009, le Plan stratégique de relance agricole (PSRA) a été mis en place, renforçant la biosécurité, appuyant le financement du secteur et améliorant les capacités des structures publiques.

De 2012 à 2021, le Programme d'appui à la production avicole nationale (PAPAN) a été mis en œuvre, incluant la création du Fonds d'aide à la production avicole nationale (FAPAN) et du Fonds de garantie du secteur avicole (FGSA). Ces initiatives ont facilité l'accès au financement pour les aviculteurs et ont soutenu la modernisation du secteur.

Les efforts déployés ont porté leurs fruits. La production de viande de poulet (incluant poulets de chair, pondeuses réformées et poulet « villageois ») a atteint plus de 118 000 tonnes en 2023, contre moins de 24 000 tonnes avant 2010.

Nigéria : interdiction des importations et mesures fiscales favorables aux investisseurs

Avec une production ayant dépassé 320 000 tonnes en 2023, le Nigéria est le deuxième plus grand producteur de viande de volaille en Afrique subsaharienne. Le secteur emploie environ 14 millions de personnes.

Depuis les années 2000, le secteur a connu une croissance rapide, associée à des investissements pour moderniser les infrastructures et intensifier la production.

L'un des facteurs clés de cette transformation est l'accroissement spectaculaire de la production de maïs destiné à l'alimentation animale, qui a augmenté de 600% en une décennie, passant de 300 000 tonnes en 2003 à 1,8 million de tonnes en 2015.

Les mesures clés prises par le gouvernement pour développer la filière incluent : i) l'interdiction des importations de poulet de toutes provenances, y compris les voisins immédiats (2003) ; ii) la promotion des investissements dans les infrastructures (couvoirs, usines de fabrication d'aliments, installations de traitement de la volaille) ; iii) des incitations fiscales pour les investisseurs dans le secteur avicole, dont des droits de douane nuls sur les équipements agricoles et agro-industriels, ainsi qu'une exonération de taxes (pendant une période donnée) sur la production et la transformation de volailles.

Le Nigéria reste confronté à un problème persistant d'importations illégales de poulet congelé, qui transitent en grande partie par les pays voisins comme le Bénin.

Conclusions et recommandations

Bilan des freins et leviers à la production locale d'œufs et de poulets de chair

Problématiques communes à l'ensemble du secteur avicole intensif

<p style="text-align: center;">Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des bâtiments d'élevage relativement bien adaptés ○ Des fournisseurs locaux d'intrants prêts à répondre à la demande ○ Une bonne dynamique organisationnelle ○ Plusieurs programmes de développement soutenant la filière avicole 	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des impacts de la grippe aviaire de 2022 encore sensibles à tous les maillons ○ Une vulnérabilité sanitaire élevée (suivi vétérinaire insuffisant, manque d'accès aux analyses, etc.) ○ Un coût élevé et une qualité variable de l'aliment ○ Une filière peu professionnalisée (manque de formation, faible maîtrise technique) ○ Des capacités financières faibles au niveau des éleveurs
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un potentiel de production locale de poussins ○ Des gains de productivité possibles en améliorant le réseau électrique et les autres infrastructures ○ Des aviculteurs et prestataires demandeurs de formation et d'encadrement 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des crises sanitaires récurrentes ○ Une conjoncture post-crise 2022 difficile (opérateurs à l'arrêt, attentes de dédommagement non satisfaites, méfiance vis-à-vis des services de l'Etat) ○ Des risques financiers élevés pour les aviculteurs ○ Une dépendance aux intrants extérieurs

Analyse spécifique à la sous-filière pondeuses

<p style="text-align: center;">Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une consommation d'œufs en hausse ○ Une bonne disponibilité des œufs sur l'ensemble du territoire ○ La compétitivité des œufs locaux face aux œufs importés ○ Des investissements privés continus dans la sous-filière 	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une partie du cheptel de pondeuses décimée par la grippe aviaire de 2022 ○ De multiples contraintes de production (coût élevé de l'aliment, instabilité du réseau électrique, etc.) ○ Faibles maîtrise et performances techniques (taux de ponte, mortalité, etc.) ○ Des pertes liées à une faible structuration de la chaîne de valeur
--	---

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ L'expansion du marché intérieur (croissance démographique et urbanisation) ○ Des marges de progression importantes en termes de production locale de poussins et d'aliments ○ Des débouchés possibles pour des produits transformés localement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'instabilité des marchés : volatilité des prix des matières premières (aliments) et instabilité de la demande en œufs ○ Le manque d'appuis externes pour les petits et moyens producteurs ○ L'absence de système de traçabilité, et la probable difficulté à en mettre un en place ○ Les effets du changement climatique (sur l'alimentation des poules, le taux de ponte, les maladies, etc.)

Analyse spécifique à la sous-filière chair

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ○ Un élevage à cycle court qui présente moins de risques ○ Une demande intérieure croissante en viande de volaille ○ Un marché de niche pour du poulet local de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une sous-filière encore balbutiante, avec un faible nombre d'aviculteurs ○ Une faible compétitivité face aux imports liée à un coût de production élevé ○ Des infrastructures de conservation et transformation quasi inexistantes ○ Des contraintes énergétiques face au besoin en éclairage ○ Une consommation de viande de volaille encore peu fréquente en Guinée ○ Des habitudes de consommation orientées vers le poulet importé à Conakry ○ Des poulets « villageois » davantage prisés que les poulets d'élevage par les consommateurs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ Une demande croissante pour du poulet de qualité lors des périodes de fête ○ Des gains de productivité possibles en lien avec l'alimentation (granulés) ○ Des gains de valeur ajoutée et productivité possibles avec l'abattage et la conservation des carcasses 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La concurrence des importations, qui sont croissantes ○ Des difficultés d'écoulement des poulets au moment optimum pour le producteur ○ Des risques sanitaires liés à la vente des volailles sur pied ○ Une application inefficace des taxes à l'import

Bilan des freins et leviers à la fabrication locale d'aliments pour volaille

Approvisionnement en maïs

Face à une disponibilité limitée, l'approvisionnement en maïs est la préoccupation majeure des fabricants. Il représente l'essentiel du coût de fabrication de l'aliment complet.

Le marché intérieur est instable et soumis à de fortes variations saisonnières des prix, en lien notamment avec des phénomènes de spéculation.

La qualité du maïs local est variable et ne répond pas bien aux besoins des fabricants.

Les petits fabricants manquent de fonds de roulement pour l'achat du maïs et d'espace de stockage.

Il n'existe pas de stratégie nationale à long terme pour garantir un meilleur approvisionnement.

Les initiatives récentes pour importer du maïs à prix subventionné n'ont pas bénéficié à l'ensemble de la profession et ne résolvent pas la question de la disponibilité du maïs à long terme.

Approvisionnement en protéines animales

Le poisson est actuellement la principale source de protéines animales utilisée dans la fabrication des aliments pour volaille en Guinée.

Le poisson représente le 3^{ème} poste de dépense en matière première pour les fabricants artisanaux.

Le poisson, qui est principalement issu des pêcheries artisanales, est souvent contaminé à l'état frais, mal séché ou mal stocké. Les fabricants utilisent souvent des sous-produits comme les écailles ou les arêtes, qui ont une faible valeur nutritionnelle.

Les analyses menées sur des échantillons d'aliments prélevés auprès des fabricants indiquent des carences en acides aminés.

Approvisionnement en tourteaux

La production locale de tourteaux est faible : celui de soja est entièrement importé ; celui d'arachide provient très majoritairement du Sénégal ; celui de palmiste est en partie destiné à la filière porcine ; celui de coton est en grande partie importé. L'importation de tourteaux représente une sortie de devises de l'ordre de 2 millions de dollars US par an pour la Guinée.

La qualité des tourteaux est variable (présence d'impuretés, problèmes de stockage, etc.).

Fabrication et distribution de l'aliment complet

Les rations sont souvent hétérogènes car composées en fonction des disponibilités et des coûts des matières premières. On observe aussi un manque de connaissance et maîtrise de certains fabricants concernant les équilibres nutritionnels, ainsi qu'une forte dépendance aux entreprises étrangères de nutrition animale en termes de formulation.

La sous-filière de production de provende est encore peu structurée, avec une faible représentation des fabricants artisanaux, pourtant présents sur une grande partie du territoire national.

Les connaissances et compétences des fabricants d'aliment sur les facteurs déterminants de la qualité des produits nécessitent d'être améliorées.

Pistes de développement et pérennisation de la production locale d'œufs et de poulets de chair

Stratégies communes à l'ensemble du secteur avicole intensif

- Soutenir l'élevage de reproducteurs et les couvoirs locaux : promouvoir la production locale d'œufs à couver de qualité ; favoriser les investissements dans des infrastructures ; proposer des formations continues
- Renforcer les dispositifs d'appui-conseil aux éleveurs et fabricants d'aliments
- Développer des dispositifs de contrôle sanitaire et de conformité pour les fournisseurs d'intrants et prestataires de services
- Mettre en place un mécanisme de gestion des risques conditionné au respect d'un cahier des charges en termes de biosécurité et de suivi sanitaire
- Soutenir la valorisation des co-produits d'élevage (poules de réforme, coquelets, fientes)

Stratégies spécifiques à la sous-filière pondeuses

- Réduire les coûts et contraintes de production : optimiser l'utilisation des bâtiments existants ; encourager la production locale de maïs et d'autres matières premières par les aviculteurs ou leurs OP ; soutenir les investissements dans les infrastructures et équipements
- Soutenir la recherche de valeur ajoutée et de nouveaux débouchés : appuyer les investissements dans des infrastructures de conservation des œufs ; encourager l'application des politiques d'achat local ; explorer des possibilités de première transformation des œufs frais ; envisager, à plus long terme, le développement d'unités locales de production de mayonnaise
- Accroître la résilience des élevages face aux crises : développer des mécanismes de transfert de risques (assurance) ; préparer les réponses aux crises avant qu'elles ne surviennent
- Accélérer la structuration de la sous-filière : développer un système d'information sur les prix et la disponibilité des œufs ; négocier des accords de filière
- Augmenter les capacités d'investissement : développer des mécanismes de crédit et adapter les conditions de crédit aux cycles de production

Stratégies spécifiques à la sous-filière chair

- Appliquer strictement les mesures tarifaires pour limiter la concurrence des importations, et développer si besoin d'autres mesures de protection de la production locale
- Investir dans des infrastructures d'abattage-découpe-conservation de proximité
- Promouvoir la consommation de poulet local et de qualité, en garantissant une différenciation des poulets produits localement (traçabilité)
- Miser sur des souches de poulets moins performantes mais plus rustiques et mieux adaptées au contexte guinéen
- Développer la fabrication locale d'aliments granulés et former les éleveurs à leur utilisation

Autres recommandations transversales

- Approfondir les connaissances (statistiques de production et consommation ; viabilité économique des élevages intensifs, en particulier ceux de poulet de chair)

- Appuyer en priorité le développement d'unités de taille modeste, plus résilientes face aux crises
- Mettre en place des mécanismes incitatifs (fonds de roulement, formations) pour les jeunes et les femmes
- Conditionner les appuis financiers (aides à l'installation, restockage des élevages, etc.) à la mise en œuvre de bonnes pratiques
- S'assurer que la réglementation soit adaptée aux contraintes d'élevage de chaque type d'élevage, y compris les plus petits
- Mener des recherches sur l'impact du changement climatique sur l'élevage avicole puis développer des stratégies d'adaptation pour en atténuer les effets

Solutions d'optimisation de la fabrication d'aliment pour volaille

- Augmenter la production de maïs et stabiliser le marché intérieur : encourager l'utilisation de variétés à haut rendement tout en soutenant la recherche sur des variétés locales peu gourmandes en eau/intrants, résistantes aux effets du changement climatique et adaptées aux usages locaux ; renforcer les capacités des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles, y compris agroécologiques ; mettre en place des mécanismes de financement orientés vers la production de maïs ; mettre en place des systèmes d'agrégation de la production
- Sensibiliser les producteurs à la qualité du maïs grain, développer des partenariats entre fabricants d'aliments et producteurs de maïs et améliorer les infrastructures de stockage, séchage et traitement du maïs
- Diversifier les sources d'approvisionnement en maïs : encourager la R&D sur les substituts à l'utilisation du maïs (mil, fonio, sorgho, manioc, brisures de riz) ; favoriser et mieux encadrer les flux de maïs entre la Guinée et les pays limitrophes
- Développer les filières halieutiques et piscicoles, et valoriser les co-produits pour l'alimentation animale
- Homogénéiser la qualité nutritionnelle et renforcer le contrôle sanitaire des produits d'origine animale, notamment le poisson et ses sous-produits
- Améliorer les capacités et conditions de stockage du poisson pour limiter les contaminations
- Stimuler la production locale de tourteaux : encourager les producteurs ou groupements à augmenter les surfaces de culture de soja, d'arachide et de coton (appui-conseil, accès aux semences, petits équipements post-récolte, mise en lien avec les agro-industries, etc.) ; mettre en place des subventions ou des incitations fiscales à l'investissement dans des unités de transformation
- Renforcer les liens entre producteurs de matières premières (soja, arachide, coton, noix de palme) et fabricants d'aliments afin d'améliorer la disponibilité de tourteaux locaux de qualité
- Mettre en place un cahier des charges qualité pour les tourteaux
- Améliorer les capacités et conditions de stockage des tourteaux
- Améliorer les formulations nutritionnelles : allouer des fonds pour la recherche afin de développer des formulations nutritionnelles équilibrées et optimisées pour la croissance des volailles en Guinée ; intégrer des matières premières disponibles localement, moins sujettes à la spéculation
- Renforcer la structuration et assurer une meilleure représentation des fabricants artisanaux
- Former les producteurs de provende et développer leurs compétences en matière de qualité



Juin 2025

SAS SalvaTerra

6 rue de Panama

75018 Paris I France

Tél : +33 (0)6 66 49 95 31

Email : info@salvaterra.fr

Web : www.salvaterra.fr

